

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA

LE JEUDI 07 DÉCEMBRE 2023 À 18H00

EN MAIRIE ANNEXE DE MIGLIACCIARU

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17.10.2023
- DÉCISION PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT :
 - Décision municipale n° **DM-13-2023** portant constitution d'une régie générale administrative.
 - 1. Validation des membres nommés au conseil d'administration du CCAS;
 - 2. Choix du mode de gestion du service de l'assainissement ;
 - 3. Retrait de l'agent actuellement affecté au service de l'assainissement ;
 - 4. Affectation de deux agents au service de l'assainissement ;
 - 5. Fixation du prix du service de l'assainissement ;
 - 6. Abrogation de la délibération n° 2020/40, portant sur l'acquisition d'une partie de la parcelle C 137, au village ;
 - 7. Abrogation de la délibération n° 2020/41, portant sur la constitution d'une servitude de passage sur les parcelles C 137 et C 138 ;
 - 8. Abrogation de la délibération n° 2020/42, portant sur la constitution d'une servitude de passage sur les parcelles C 459 et C 460 ;
 - 9. Acquisition à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle cadastrée C 138;
 - 10. Financements pour l'assainissement collectif à Prunelli Village :
 - Construction d'une station d'épuration 200 EH et réhabilitation du réseau existant ;
 - Création d'un réseau de transfert.
 - 11. Acquisition du fonds de commerce « Caffè Buttea » désignation de la personne ayant effectué la formation « débit de boisson » ;
 - 12. Retrait de la délibération n° 2021-1 du 22 mars 2021 prescrivant la révision générale du PLU ;



- 13. Autorisation de lancer une procédure de consultation dans le cadre de la future révision du PLU;
- 14. Décision modificative n° 5 Budget principal M14 Exercice 2023;
- 15. Demande de subvention classe de terminale STMG voyage à Vars ;
- 16. Désignation du Référent déontologue de l'élu local ;
- 17. Animation patinoire Approbation des horaires d'ouverture au public et des tarifs d'accès ;
- 18. Autorisation de signer la nouvelle convention de partenariat avec la Poste pour l'Agence Postale ;
- 19. Classement sans suite de la procédure d'appel d'offres pour la création d'une ferme aquaponique ;
- 20. Versement d'une subvention à l'école élémentaire pour le voyage à Savaghju.